

Image not found or type unknown



## Souscription assurance vie

Par **Celia tabary**, le **01/12/2024** à **21:36**

Bonjour,

je voudrais savoir si il y a des contrats d'assurances vies souscrit à mon nom ( pas en tant que bénéficiaire mais en tant que souscripteur)

'merci pour vous réponses

Par **Isadore**, le **01/12/2024** à **22:46**

Bonjour,

Vous pouvez consulter le fichier Ficovie :

<https://www.cnil.fr/fr/ficovie-fichier-des-contrats-dassurance-vie>

Il faut contacter la direction départementale des finances publiques dont vous dépendez comme l'indique la page de la CNIL. L'Agira ne s'occupe que des bénéficiaires.

Par **Chaber**, le **02/12/2024** à **06:55**

bon,jour

consultation Ficovie:: Les notaires devront également consulter FICOVIE dans le cadre du règlement des successions. Cette consultation s'effectuera de façon indirecte, par interrogation de l'administration fiscale. Cette consultation ne pourra avoir lieu que si le notaire dispose préalablement d'un mandat de la part des héritiers ou du bénéficiaire. Un particulier ne peut consulter ce fichier

Le souscripteur du contrat d'assurance vie et l'assuré peuvent exercer leurs **droits d'accès et de rectification** aux données enregistrées **auprès de la [Direction départementale des Finances publiques](#) dont ils dépendent**. en fournissant le nom de l'assureur etyle numéro de contrat

Par contre les assureurs ont obligation de vous informer annuellement( du contrat en cours et

de son évolution

Par **Isadore**, le **02/12/2024** à **07:06**

Après je suppose que si vous posez cette question c'est que le contrat potentiel a été ouvert dans des circonstances qui ne permettent pas forcément à l'assureur de connaître vos coordonnées, par exemple quand vous étiez mineur.